

**COMMUNIQUE DE PRESSE IPSE**  
**Jeudi 11 octobre 2012**

## **L'Ipsse amené à jouer son rôle de « passeur » pour mettre en synergie les familles de la protection sociale en vue de nouveaux développements**

**Malgré la crise, des difficultés, et une Europe distante, les débats de la XXXVIIIe Rencontre Ipsse de Dublin ont montré des acteurs lucides, déterminés et armés pour dépasser la seule austérité et faire progresser la place et le rôle de la protection sociale solidaire en Europe.**

L'Institut de la protection sociale européenne – Ipsse – en partenariat avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail – Eurofound – a organisé les 4 et 5 octobre 2012 sa Rencontre annuelle - cette année à Dublin - sur le thème « La protection sociale : entre rigueur et nouveaux développements ». L'occasion pour de nombreux acteurs politiques et de la protection sociale, partenaires sociaux et chercheurs européens de réfléchir sur les évolutions des différentes crises et de la protection sociale en Europe, avec un aperçu particulier de la situation en Irlande.

### **Un constat : la crise s'installe en Europe**

L'Europe s'est prise au piège de l'austérité qui s'installe dans plusieurs des Etats européens. Partout, les coupes budgétaires accentuent la récession qui amène à renforcer les politiques d'austérité, et une majorité de gouvernements s'en prend alors aux systèmes de protection sociale, aux salaires, au droit du travail, et jusqu'aux droits fondamentaux.

Les conséquences sont nombreuses : explosion du chômage, asphyxie de l'économie, montée des inégalités, de la précarité et de la pauvreté et désespoir social. Car si la rigueur est une vertu ordinaire, l'austérité est davantage une souffrance ressentie par les populations. Les politiques réduisent la part de dépenses publiques de protection sociale et les États cherchent ainsi à la compenser en ouvrant le « marché de la protection sociale » au privé. Force est de constater que l'Etat providence n'apparaît alors plus comme un facteur de croissance économique mais comme un coût qu'il convient de diminuer.

### **Des mutations en cours**

D'une manière plus globale, l'environnement économique mondial et européen s'est grandement modifié ces trente dernières avec l'ouverture des économies, l'accroissement de la compétition, la transformation du travail, etc. La société a également changé avec la diversification des modèles de foyers, la féminisation du marché du travail et le vieillissement de la population notamment.

Face à ces évolutions, les systèmes de protection sociale connaissent trois crises qui s'interfèrent :

- Crise de **financement**, rendu de plus en plus difficile en raison du ralentissement de la croissance et de l'augmentation des besoins sociaux ;

- Crise d'**efficacité**, avec des inégalités qui se creusent malgré l'effet redistributif des systèmes; les dispositifs mis en place dans le passé paraissent de moins en moins adaptés aux besoins d'une société transformée ;
- Crise de **légitimité** de nos systèmes collectifs de protection sociale en Europe, soumis à de fortes tensions économiques et qui semblent se heurter à une montée des valeurs individualistes.

Par ailleurs, les évolutions des risques conduisent à des situations nouvelles de précarité, d'exclusion, de pauvreté qui mettent à mal la cohésion sociale. Un des enjeux majeurs des années à venir est d'identifier ces nouveaux besoins et de mettre en place les politiques sociales susceptibles d'y répondre, en individualisant les « traitements sociaux » tout en les organisant dans un cadre général.

### **Le travail de l'Ipsse**

L'Ipsse a l'ambition de rassembler les acteurs de la protection sociale pour porter une alternative crédible aux opérateurs mus par une logique marchande et répondre à un cahier des charges d'intérêt général tel qu'il serait défini par les pouvoirs publics. Notre conception de la solidarité et nos idées sur la manière de la mettre en œuvre ne cessent de s'étendre à des territoires nouveaux. L'Europe est un territoire nouveau en tant que tel. Les évolutions économiques et sociétales doivent conduire nos organismes à s'interroger sur leur organisation, leur gouvernance interne pour développer les solidarités territoriales et intergénérationnelles.

#### **Il s'agit de :**

- **s'adapter au terrain, avec une mise en œuvre qui peut être différente selon les situations, en partant des besoins locaux;**
- **traiter de façon transversale l'ensemble des dimensions des problèmes sociaux considérés;**
- **faire appel à l'ensemble des acteurs (administratifs, politiques, associatifs et économiques) susceptibles d'intervenir dans le cadre d'un partenariat contractualisé ;**

La charte de l'Ipsse ne doit de ce fait pas se réduire à une simple proclamation de valeurs communes aux différentes branches des régimes complémentaires. Elle doit être portée par tous nos adhérents et servir de support pour faire connaître et élargir le champ de la protection sociale solidaire en Europe. L'Ipsse poursuivra ce chantier en organisant en 2013 un événement où chacun des adhérents sera invité à présenter une bonne pratique dans le domaine social.

Les résultats des travaux de cette XXXVIIIe Rencontre Ipsse sera communiqué à la présidence irlandaise, aux institutions de l'Union européenne, aux partenaires sociaux européens ainsi qu'aux associations européennes oeuvrant dans le champ de la protection sociale.

#### **Contacts Ipsse:**

Dominique Boucher : Délégué général

Mail : [dominiqueboucher@euroipse.org](mailto:dominiqueboucher@euroipse.org)

Simon Loréal : Chargé de missions

Mail : [simon.loreal@euroipse.org](mailto:simon.loreal@euroipse.org)

Tél. : 01 40 37 13 88

Site : [www.euroipse.org](http://www.euroipse.org)